



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 8 décembre 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 2 décembre 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 15 décembre 2008

**Projet de Renouvellement Urbain et Social - cession d'un terrain à
Habitat Sud Deux-Sèvres en vue de la construction de logements
sociaux rue de Telouze**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORSTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS -

Secrétaire de séance : M. Gérard ZABATTA -

Excusés ayant donné pouvoir :

Chantal BARRE donne pouvoir à Josiane METAYER –
Françoise BILLY donne pouvoir à Michel GENDREAU –
Geneviève RIZZI donne pouvoir à Geneviève GAILLARD –
Julie BIRET donne pouvoir à Frédéric GIRAUD –
Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA -

Excusés :

Conseillers :

Mme Nathalie BEGUIER -

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 décembre 2008

DELIBERATION D20080508

logements sociaux rue de Telouze

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Projet de Renouvellement Urbain et Social concerne l'ensemble du territoire de la commune afin d'œuvrer dans le sens d'une plus grande mixité sociale sur les divers quartiers. A cette fin, la Ville de Niort a acquis à Sainte-Pezenne des terrains destinés à être rétrocédés à Habitat Sud Deux-Sèvres pour la réalisation d'un programme de 30 logements sociaux.

Il est proposé que la Ville de Niort cède à Habitat Sud Deux-Sèvres deux masses de terrain d'une superficie totale approximative de 80 a 00 ca prélevés sur les parcelles cadastrées section KO n° 27, 30 et 33.

Cette cession aura lieu moyennant le prix de 20,50 €/m² correspondant à l'estimation de la valeur vénale du terrain établie par le Service du Domaine.

Le produit de cette vente sera affecté au chapitre 77 – fonction 711 – compte 775 du Budget Principal.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession par la Ville à Habitat Sud Deux-Sèvres de deux masses de terrain sur les parcelles cadastrées section KO n° 27, 30 et 33, d'une superficie de 1 ha 20 a 00 ca pour un prix de 20,50 €/m²;
- approuver la rétrocession à la Ville de Niort des voiries et espaces libres après réalisation de l'opération.
- autoriser Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître DENIS, notaire à Niort. Les honoraires du géomètre seront supportés par la ville de Niort, ceux du notaire seront à la charge d'Habitat Sud Deux-Sèvres.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL